

# PARKING DES CLÉS-DE-RIVE ET ZONE PIÉTONNE AU CENTRE-VILLE: UN RÊVE QUI DEVIENDRA BIENTÔT RÉALITÉ

Par Esther Ackermann



LE CENTRE-VILLE ARBORERA UN NOUVEAU VISAGE D'ICI 2018. EN EFFET, IL EST QUESTION D'UN PROJET DE PARKING DE 500 PLACES PRÉVU SOUS LA RUE PIERRE-FATIO, PERMETTANT, EN SURFACE L'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE PIÉTONNE ÉTENDUE AVEC UN MARCHÉ QUI EXHALERA SES SENTEURS ET SES COULEURS TOUS LES JOURS. POUR NOUS EN PARLER, QUI MIEUX QUE M. ALAIN ROLLAND, PROMOTEUR DU PARKING ET COMMERÇANT, AINSI QUE MME FABIENNE GAUTIER, PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DU COMMERCE GENEVOIS (FCG) ET MEMBRE DU COMITÉ DE LA CGI.



Alain Rolland, Promoteur du parking et commerçant

## M. Rolland, comment est né le projet de parking au centre-ville et quel a été votre rôle ?

Ce projet se trouvait dans l'un des tiroirs du bureau d'architecture Cerutti depuis 25 ans ! J'ai tout d'abord été approché, en 2008, en tant que promoteur pour développer ce projet baptisé Parking Clés-de-Rive ; une mission que j'ai acceptée. Nous avons procédé à des accords contractuels entre les différents bureaux mandataires : le bureau Cerutti pour l'architecture, le bureau David Hamsler intervenant en qualité d'ingénieur civil ainsi que le bureau paysagiste Gilbert Henchoz.

## Quelles ont été les autres étapes ?

En 2009, nous avons déposé toutes les demandes de requête en autorisation préalable. Nous avons reçu un préavis négatif de la Ville de Genève en dépit du redimensionnement conditionné du parking. C'est finalement sur le principe de piétonisation inéluctable du centre-ville que nous nous sommes entendus. Il s'agit d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur. La situation s'est

donc débloquée l'année dernière, lorsque j'ai rencontré la Délégation à l'aménagement constituée des Conseillers administratifs Rémy Pagani, Sami Kanaan et Guillaume Barazzone. Nous avons évoqué l'idée d'un accord sous forme d'une convention qui spécifierait que le parking ne peut être réalisé sans la zone piétonne et vice versa. Politiquement parlant, cette proposition a permis de fédérer tout le monde. Nous avons signé la convention en début d'année.

## Quand ces projets verront-ils le jour ?

Les travaux devraient démarrer fin 2015, voire début 2016, et se terminer en 2018. L'aménagement des zones piétonnes fera l'objet d'un concours international dont nous avons accepté de prendre en charge 50 % des coûts, pour un maximum de CHF 190'000.-. Nous nous engageons également à financer l'aménagement urbain retenu sur le périmètre du parking à hauteur de 3 millions de francs.

## Quels avantages apporteront ces deux projets ?

La zone piétonne générera convivialité et sécurité au centre-ville. On pourra s'y promener sans être gêné par les véhicules. Elle contribuera aussi au maintien des commerces et à la création de nouveaux emplois. Notre idée est d'élargir le quadrilatère commercial compris aujourd'hui entre la Rue du Rhône, la Place du Molard, la Place de la Fusterie et la Rue du Marché.

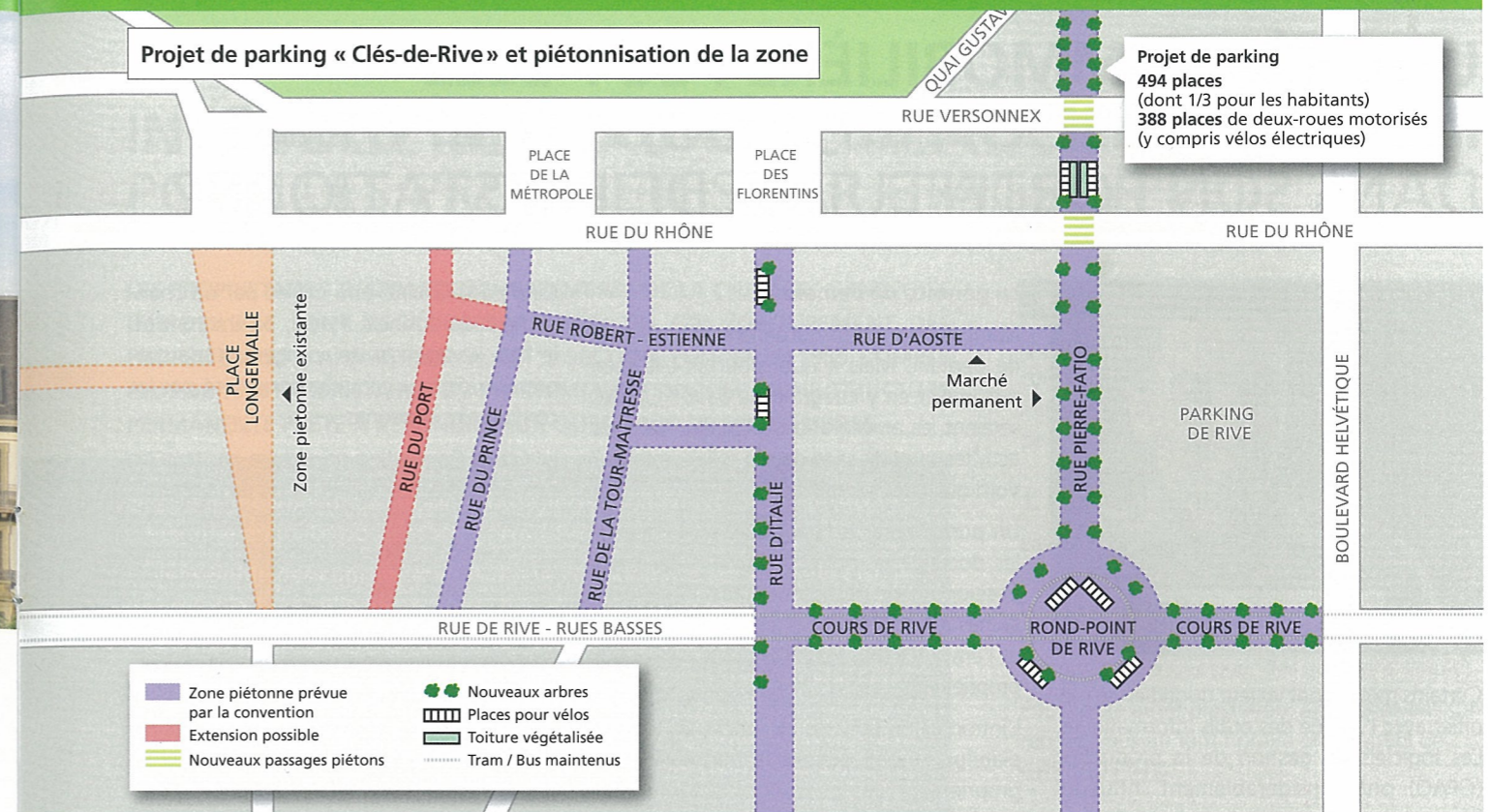
Nous souhaitons étendre l'attractivité commerciale du centre-ville en direction de Rive avec la création d'un point de rencontre nodal entre piétons, usagers des transports publics et du parking. Ce dernier réglera toute la fréquentation de cette zone. Avec ses 5 niveaux, il offrira 500 places de voitures et 388 places pour les deux-roues.

## Que deviendront les bus et les trams ?

Aucun changement n'est à noter concernant les trams, mais certains arrêts de bus seront déplacés pour être mieux concentrés, afin d'assurer une meilleure desserte. De plus, le marché du Boulevard Helvétique prendra place Rue Pierre-Fatio et s'étendra sur une partie de la Rue d'Aoste. Ce marché pourrait être journalier.

## Un dernier message ?

Notre planification des travaux sera faite de manière à toujours laisser l'accès aux commerces et aux restaurants. Nous veillerons à minimiser les perturbations en creusant en taupe. La satisfaction ultime des commerçants est notre priorité. Ils seront d'ailleurs régulièrement informés de l'avancement du projet. Nous sommes des promoteurs respectueux, mais avant tout concernés par le commerce de détail. D'ailleurs nous avons été agréablement surpris de l'enthousiasme rencontré, certains commerçants souhaitant même étendre la piétonisation en direction de la Terrassière.



Fabienne Gautier, Présidente de la Fédération du Commerce Genevois (FCG) et membre du Comité de la CGI.

## Mme Gautier, comment les commerçants ont-ils accueilli les projets de zone piétonne et de parking au centre-ville ?

Un sondage a été réalisé en ce sens auprès des commerçants. Environ 80 % des personnes questionnées se sont montrées favorables à ces deux projets. Les commerçants situés du côté du Boulevard Helvétique ont, quant à eux, exprimé le souhait de voir la zone piétonne se prolonger jusqu'au bas de la Terrassière. Quoi qu'il en soit, en tant que commerçants, nous ne nous opposons absolument pas ni à la zone piétonne ni au parking.

## Combien de commerces sont concernés ?

Début juin, nous avons envoyé un courrier aux commerçants pour les inviter à une séance d'information. Nous avons effectué 280 envois ! Ce sont donc 280 arcades concernées dans un périmètre partant de la Place de Longemalle jusqu'au Boulevard Helvétique.

## Qu'en attendez-vous ?

A nos yeux, le centre-ville est le plus beau centre commercial, car à ciel ouvert ! Malheureusement, il ne bénéficie pas des aménagements nécessaires pour le rendre agréable. Aussi, nous nous battons pour avoir plus de parkings de proximité, c'est-à-dire à moins de 500 mètres. En ce sens, le parking Clés-de-Rive répond parfaitement à notre attente. De plus, nous nous réjouissons du réaménagement du rond-point de Rive qui en a bien besoin, avec le déplacement du marché du Boulevard Helvétique sur la Rue Pierre-Fatio.

## Les commerçants peuvent-ils espérer de meilleures retombées financières ?

C'est certain. Les zones piétonnières permettent une plus grande fréquentation des rues par les passants. On sait aussi que les citadins se permettent plus d'achats lorsqu'ils viennent en voiture. S'ils rentrent en utilisant les transports en commun, ils

préfèrent ne pas trop se charger. C'est pourquoi il est nécessaire de prévoir un parking à proximité afin de desservir les espaces piétonniers. La plupart des villes de France se sont dotées d'un centre-ville piétonnier, associant non seulement l'animation commerciale mais aussi la mise en valeur du patrimoine historique. C'est un véritable succès qui nous conforte dans notre désir de zone piétonnière.

*« Nous aspirons à un centre-ville vraiment attractif qui devienne un vrai lieu de vie et d'animations ! »*

## Un dernier message ?

Nous espérons que les travaux démarreront le plus rapidement possible car, en tant que commerçants, nous déplorons le manque d'attractivité du centre-ville dû à l'absence d'aménagements et de conditions-cadres favorables aux commerces. Nous aspirons à un centre-ville vraiment attractif qui devienne un vrai lieu de vie et d'animations ! Sans compter que sillonner les rues à pied est une belle façon de profiter de la ville et un bon moyen de conserver la santé ! Les deux projets répondent donc totalement à notre demande.